Taxe fonciere non réglée

Par poups

Bonjour, mes parents sont décédés depuis plusieurs années, ils étaient propriétaire d'une maison et au moment de leur mort un accord verbal avait été conclus entre mes frères/s?urs et moi meme. L'enfant (frere) qui vivra dans la maison decvra assumer les frais de taxes foncieres et d'entretien de celle-ci.
Or il s'avere que j'ai reçu un courrier du trésor public celui-ci n'a pas payer la taxe fonciere depuis 5 ans, il me réclame donc ma quote part de la dette, je vais donc régler or je voulais savoir si je pouvais me retirer ou abandonner ma part de cette maison et ne plus a avoir a rembourser des dettes à l'avenir. Un des enfants refuse la vente quelles solutions s'offre à moi?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous pouvez proposer de donner votre part à un des autres ayant-droits. Ce serait étonnant qu'il refuse ?
Ou alors il faudra saisir le tribunal pour provoquer le partage.